

**APPEL AU MONDE FRANCOPHONE ET INTERNATIONAL :  
ARRÊT IMMEDIAT DE LA CAMPAGNE VACCINALE EXPERIMENTALE ET CRIMINELLE  
ET CREATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE CITOYENNE INTERNATIONALE**

**Paris, (France) le 3 juillet 2021.**

**Sous l'égide de l'European Forum for Vaccine Vigilance, des scientifiques, avocats, intellectuels, professionnels de santé, fonctionnaires et citoyens, ont adopté à l'unanimité la création d'une Commission d'Enquête Citoyenne Internationale à Paris et en téléconférence lors de la 1<sup>ère</sup> réunion du Conseil scientifique international d'évaluation de la politique COVID-19**

Une des principales vocations est de rassembler expertise, expérience, savoir-faire et savoir-être aux divers mouvements existants qui ont émergé pendant cette crise sanitaire et y apporter des solutions concrètes sur les plans sanitaires et stratégiques, tant scientifiques que juridiques ou sécuritaires (voire militaire ?) et politiques ; sur le terrain « avec et pour la population ».

Un panel d'experts de divers domaines intervenants dans la salle et en téléconférence ont pris la parole pour faire d'une part des constats et analyser les conséquences de 2020 et 2021 à ce jour, d'autre part de leurs propositions concrètes visant à créer cette Commission internationale. Suite aux constats scientifiques, socio-économiques, politiques et juridiques établis et la non-justification de la loi d'urgence et de la campagne forcée et organisée d'un vaccin expérimental dangereux et criminel, l'assemblée demande l'arrêt immédiat de toute campagne de vaccination en France et dans le monde. La Commission d'Enquête Citoyenne Internationale établie à l'unanimité, rassemblera les éléments de preuve permettant d'incriminer les coupables et complices de ce massacre organisé, déjà quantifiable et prouvable).

La réunion s'est déroulée sous la présidence de Jean-Pierre Eudier (chirurgien-dentiste retraité, Luxembourg), Gregory-Paul Martin (Auteur, Grande-Bretagne), Astrid Stuckelberger (scientifique internationale, CH) et Pierre Delmotte (ingénieur, Belgique) avec la participation d'Alexandra Henrion-Caude (généticienne, FR), de Virginie de Araujo-Recchia (Avocate, FR), des représentants d'Israël, du Québec, du Canada, des Etats-Unis, du Luxembourg, de Belgique, de Suisse, d'Afrique et du monde anglo-saxon etc ?

Cette réunion suivait l'Assemblée générale de la [Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations](#) en France, présidée par Dr Jean-Pierre Eudier. AG très attendue avec une participation élevée de ses membres et qui a validé la constitution de cette commission en même temps qu'elle offrait sa participation active.

Dans son discours d'introduction à la 1<sup>ère</sup> réunion du Conseil scientifique d'évaluation de la politique COVID-19, le Dr Jean-Pierre Eudier a rappelé l'urgence de consolider l'état des lieux des constats et conséquences déjà disponibles et de se mobiliser. La situation est très grave et urgente, l'heure n'est plus à tergiverser mais à agir pour protéger la population avant qu'il ne soit trop tard. Comparant la situation actuelle à celle du Génocide au Rwanda au Jour J-1, il rappelle l'assemblée de la rapidité des événements insoupçonné à la veille d'un massacre horrible en citant le Général Roméo Dallaire, commandant en charge des Casques bleus de l'ONU pour le maintien de la paix témoins de la rapidité des événements. Après le constat du génocide fulgurant et de son impuissance devant la force destructrice de la haine entre Tutsi et Hutu, le Général Dallaire a déclaré : « Le changement sismique évolue le temps d'une vie, ou peut arriver en un instant ! ».

Le Dr Eudier ajoute que nous sommes aujourd'hui à ce point temporel avec la crise COVID-19 et l'établissement de la Commission d'Enquête Citoyenne Internationale est une des réponses urgente.

Le discours est retranscrit dans son intégralité ci-dessous.

## **DISCOURS D'INTRODUCTION DU DR. JEAN-PIERRE EUDIER**

**Avant d'entrer d'aborder l'objet de notre rencontre, je voudrais, en introduction, vous livrer quelques réflexions à propos du contexte actuel, particulièrement grave et qui, justement nous pousse à nous rassembler aujourd'hui.**

Un esprit de division émane aujourd'hui de la part des pouvoirs publics. Chacun a pu remarquer combien la politique sanitaire et particulièrement la volonté d'obligation vaccinale, oppose les citoyens, brise le lien social et divise jusque dans les familles.

Diviser pour mieux régner, c'est une technique connue pour obtenir ou conserver le pouvoir.

Cette technique je l'ai vu à l'œuvre en Afrique, un pays que je connais particulièrement bien pour y avoir vécu et travaillé pendant 40 ans. Je voudrais citer comme exemple le drame du Rwanda. Une entreprise de division a été volontairement organisée pour provoquer la guerre entre les Hutus et les Tutsis. Ces deux peuples ont pourtant longtemps vécu en paix au sein du même pays, les uns éleveurs les autres agriculteurs. Les tensions sont apparues à l'époque coloniale belge, où les intérêts financiers de ceux qui voulaient piller le pays ont sciemment amené ces deux peuples à s'opposer, en vue de diviser pour mieux le piller.

La communauté internationale a maintes fois été avertie des tensions croissantes entre ces deux communautés, mais elle n'a rien fait. Lorsque l'ONU est arrivée pour assurer la paix, les informations alarmantes sont remontées du terrain pour prévenir d'une guerre civile à venir, notamment de la part du général Canadien Roméo Dallaire qui dirigeait les opérations. Mais le général Canadien n'était pas autorisé à intervenir et il a assisté, impuissant, à l'escalade croissante des tensions, jusqu'à la guerre civile.

À l'époque, la Radio-Télévision des Mille Collines (RTL), qui était un peu comme BFMTV en France aujourd'hui, a joué un rôle funeste désormais bien identifié. Je vous cite pour preuve un extrait du journal Le Monde ([paru en avril 2019](#)) : « la Radio-Télévision des Mille Collines a diffusé la haine, timidement d'abord, puis de façon totalement assumée. Il a par exemple divulgué le nom des personnes à abattre, offert des primes en échange de cadavres et exhorté les miliciens à massacrer : « *Vous allez mettre le feu aux Tutsis et ils vont regretter d'être nés... Faites du bon travail !* », « *Les fosses sont encore à moitié vides, vous devez les remplir !* » La RTL a joué un rôle capital dans le génocide de 1994, où 800 000 Tutsi et Hutu modérés ont perdu la vie, selon l'ONU », conclut le journal Le Monde.

Je voudrais souligner que notre grand journal national semble être devenu aujourd'hui, un organe de désinformation du grand public. Il participe, comme beaucoup d'autres médias, à la division entre pro-vax et anti (libre)-vax.

L'histoire se répète-t-elle ? Sommes-nous à la veille d'une guerre civile en France ou en Europe ? Je le crains malheureusement et je ne suis pas le seul à le penser au sein de nos associations pour la défense des libertés. Michel de Lorgeril, dans son ouvrage sur *Les vaccins à l'ère du covid-19*,

évoque cette possibilité d'une guerre civile en cas d'obligation vaccinale contre le coronavirus. Selon lui, les tensions entre pro-vax et anti (libre)-vax sont allées croissantes depuis la mise en place, en 2018, des 11 vaccins obligatoires pour les enfants.

Du côté de notre association, nous voyons bien le désarroi des familles face au chantage et aux pressions qu'elles subissent. Les parents se voient soumis à des ordonnances de juges qui les dépossèdent de leurs droits parentaux, impose la vaccination immédiate de leurs enfants.

Avec la crise sanitaire actuelle, nous voyons bien comment les médias déroulent un narratif pro-vax en vue de rendre la vaccination obligatoire, universelle et indifférenciée, peu importe les statuts biologiques individuels, ce qui correspond selon nous à une aberration à la fois biologique, sociologique et médicale.

Mais un peu comme le général Dallaire au Rwanda, certains scientifiques et juristes alertent les pouvoirs publics sur les risques sanitaires et sociologiques de cette obligation vaccinale. Mais ils ne peuvent rien faire et ils assistent, impuissants, à la division croissante de la société. Leur voix est écrasée par les médias de masse qui, comme a pu le faire Radio Mille Collines, dressent les gens les uns contre les autres. Il y aurait, selon nos médias et les experts de plateau télé :

- d'un côté les bons citoyens qui respectent les mesures sanitaires et se soumettent à l'injection vaccinale par altruisme
- et de l'autre côté les mauvais citoyens qui remettent en question la politique liberticide et qui seraient finalement des « criminels sanitaires » parce qu'ils refusent de se faire vacciner. En réalité, les « mauvais citoyens » entre guillemets sont surtout des gens qui pensent et qui doutent de l'argument sanitaire pour imposer la vaccination obligatoire. Ce sont des gens qui craignent pour leur santé et celle de leurs proches.

Malgré le discours politique initial qui tendait à rassurer et garantir la liberté vaccinale, la vaccination obligatoire contre le coronavirus se profile bel et bien à l'horizon. J'ai écouté France Inter hier, le projet de loi se précise. Et, là encore, on s'appuie sur des chiffres honteusement manipulés pour tenter de justifier une telle obligation. C'est pour nous criminel.

Sur le terrain, nous voyons monter l'inquiétude dans la population générale à la perspective de voir l'obligation vaccinale s'installer. Quoi qu'en disent les médias, qui nous font croire que les gens se ruent vers les centres de vaccination, nous pensons en réalité que les gens ont peur de ce vaccin. Ils ont peur de perdre leur santé mais aussi leur travail.

Beaucoup de personnes constatent de plus en plus d'effets secondaires parmi leurs proches, leurs voisins... et parfois directement. Jamais dans l'histoire de la vaccination un vaccin ne semble avoir été aussi dangereux. J'ai recueilli hier matin, le témoignage d'un cabinet d'avocat spécialisé dans l'indemnisation des victimes d'accidents médicaux et il confirme qu'il est de plus en plus sollicité par les familles : décès, thromboses, accidents cardiaques.

Face au déni des autorités, des médecins prescripteurs et vacinateurs, la Ligue est de plus en plus sollicitée... Que ce soit pour les 11 vaccins pédiatriques obligatoires et pour le vaccin contre le covid-19, les deux fronts sur lesquels nous combattons aujourd'hui, nous n'avons aucun levier d'action, aucun message d'espoir à apporter... Cette impuissance qui est la nôtre est aussi celle d'une grande partie de la population. C'est une impuissance absolument délétère car les gens n'ont aucun recours associatif ou juridique ! Quelle issue leur reste-t-il ?

De nombreuses familles font déjà face à un véritable drame avec les vaccins pédiatriques, d'autres découvrent maintenant avec effroi la dangerosité de la vaccination contre le covid-19. De plus de gens sont maintenant éclairés. Ils deviennent conscients du crime qui est perpétré contre leur intégrité physique, mais aussi contre leurs valeurs. Vont-ils laisser faire ?

Cela m'amène à considérer la suite de cette crise si nous en arrivons à l'obligation vaccinale. Je ne vois que deux options :

- soit, nous assisterons à une guerre civile qui opposera les provax et les libresVax assimilés aux antiVax, avec, on peut au moins l'espérer, une issue favorable pour la liberté vaccinale
- soit, nous assisterons un véritable désastre sanitaire mais aussi social.

C'est pourquoi nous appelons les scientifiques, les juristes, les hommes politiques, les médias à prendre conscience de la situation alarmante dans laquelle nous sommes pour rédiger un message fort appelant à l'arrêt immédiat de cette campagne de vaccination criminelle.

Nous appelons également à la constitution d'une commission d'enquête citoyenne et, éventuellement, la constitution d'un tribunal visant à juger les responsables de la catastrophe actuelle et à venir.

Paris le 3 juillet 2021

Contact : [cecif-cov@protonmail.com](mailto:cecif-cov@protonmail.com) – [chair@efv.eu](mailto:chair@efv.eu)